

Saint Pantaléon de Larche, le 8 décembre 2025

COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE LA COMMUNE DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE RENFORCE SON DISPOSITIF DE VIDEO SURVEILLANCE



La municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a installé en 2018 un dispositif de vidéosurveillance sur le Parc de Lestrade composé de cinq caméras.

Afin d'assurer une gestion optimisée et un développement cohérent, la commune a récemment adhéré au Syndicat Mixte Ouvert « CORREZE – Centre de Supervision Départemental », auquel elle a confié la gestion du parc existant ainsi que l'investissement dans de nouvelles installations.

En 2025, deux nouveaux sites ont été équipés :

- le Parc des sports est désormais doté de cinq caméras,
- le centre-bourg est pourvu d'une caméra équipée d'un dispositif de lecture de plaques.

Ces ajouts portent à 11 le nombre total de caméras installées sur le territoire communal.

L'ensemble des équipements est opérationnel et les images sont transmises en temps réel au centre de supervision situé sur la commune de Naves.

---

### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [am.oumedjkane@outlook.fr](mailto:am.oumedjkane@outlook.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)